

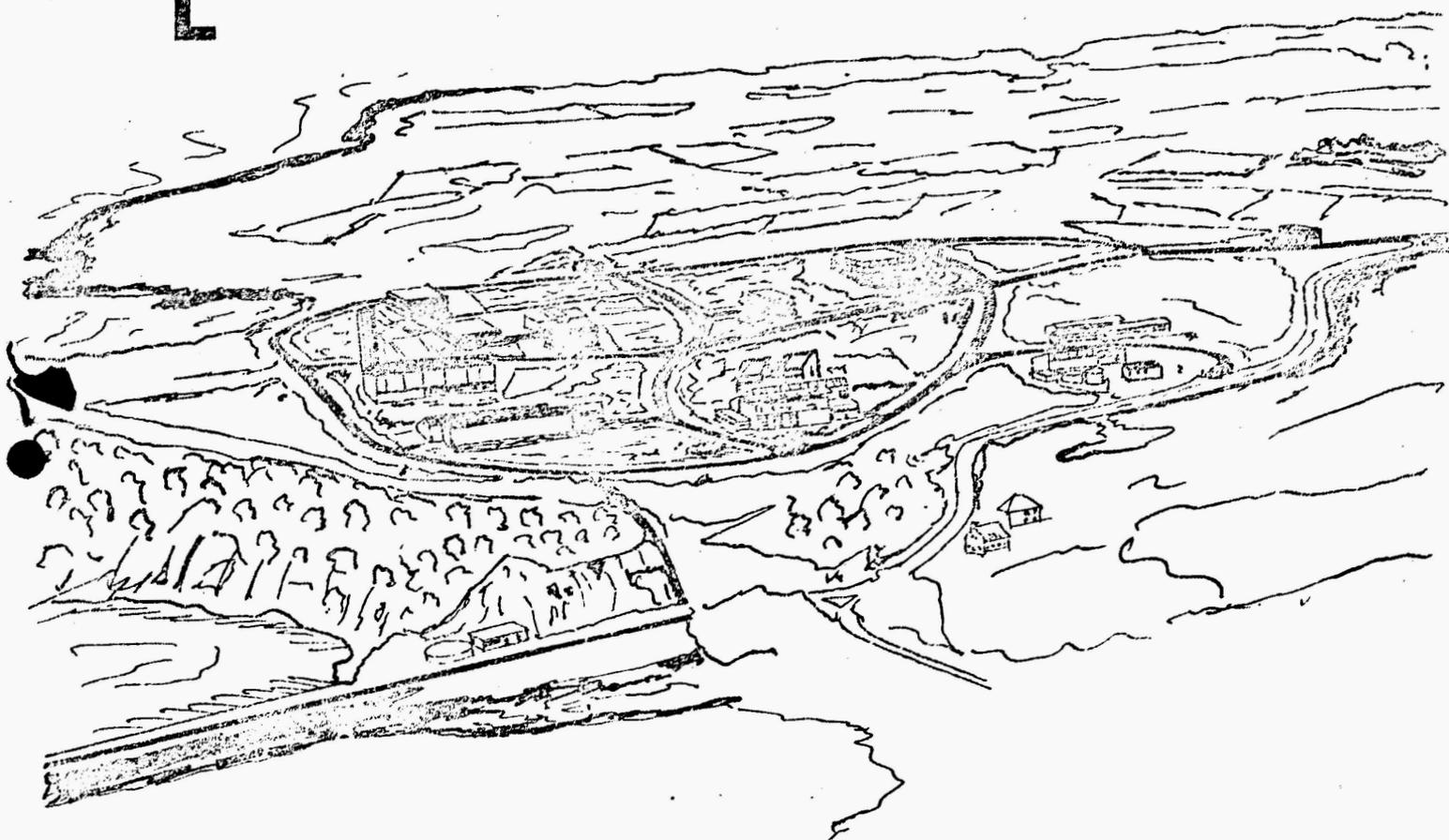
**M  
BULLETIN  
N  
I  
C  
I  
P  
A  
L**

Mars 1972

N° 4

**DE**

**PLOUZANE**



Vue d'ensemble du Centre Océanologique

de

**BRETAGNE**

Le projet d'un Centre Océanologique en France remonte à 1961. Il est issu de la constatation que, contrairement à l'évolution enregistrée dans les autres pays, l'océanographie restait en France cantonnée par discipline dans des établissements nombreux mais, pour la plupart, d'importance réduite et incapable, de ce fait, d'assurer les nécessaires échanges entre les différentes spécialités ou le support logistique indispensable aux campagnes à la mer.

Cette décision de construire le COB ne faisant d'ailleurs que nous aligner sur les grands pays comme les Etats-Unis, l'URSS, l'Angleterre et l'Allemagne. Il convient de souligner à ce sujet que les Centres étrangers sont essentiellement axés sur la recherche scientifique alors que le COB est polyvalent, comme nous le verrons dans le cadre de ses missions.

Le choix de BREST, par rapport à de nombreuses autres possibilités, s'est finalement imposé pour l'installation du COB, en raison de :

- Sa rade incomparable pour les essais journaliers de tous genres.
- Son ouverture directe sur le plein océan.
- La présence d'une infrastructure (port, arsenal, industrie privée spécialisée), nécessaire à la réalisation de certains de nos projets.
- Sa position face au plateau continental accessible pour les premières expérimentations d'exploitation en milieu marin.
- La politique de développement régional.

Nous passerons successivement en revue les missions du COB, son organisation et ses effectifs, en précisant que celui-ci dépend directement du Centre National pour l'Exploitation des Océans (CNEOX), Etablissement Public à caractère industriel et commercial relevant lui-même du Ministère du Développement Industriel et Scientifique.

## 1 - MISSIONS DU COB

Dans l'esprit de ses créateurs, le COB doit constituer un grand complexe capable de répondre à tous les besoins d'une océanologie étendant ses activités et son influence aussi bien dans le domaine de la recherche que dans celui de l'industrie.

C'est pourquoi, le COB se construit et s'organise pour être à même de remplir quatre missions principales, à savoir :

- Constituer un Centre de recherche polyvalent
- Fournir à l'océanologie un support technologique
- Servir de base d'opérations et de base logistique pour les moyens lourds nécessaires aux missions à la mer
- Abriter le Bureau National des Données Océaniques

### 1.1. Centre de recherche polyvalent

Le but recherché est de rassembler des équipes de chercheurs de toutes disciplines océanographiques : Biologie, Géologie, Géophysique, Physique, Chimie, pour les faire travailler ensemble sur des thèmes relevant du programme national. C'est l'un des aspects nouveaux de la création du COB et qui est fondamental.

Sont ainsi regroupées ensemble dans le Centre :

- des équipes permanentes sous statut CNEXO
- des équipes extérieures spécialisées qui, tout en continuant à entretenir avec leur laboratoire ou organisme d'origine des liens étroits dans le domaine scientifique, travailleront plusieurs années de rang, selon les orientations adoptées par le CNEXO.

Il convient d'insister également sur les campagnes à la mer effectuées par les Scientifiques du COB, de disciplines différentes, en liaison avec des membres d'organismes extérieurs ainsi que sur la collaboration internationale qui s'est instaurée, notamment avec les USA.

### 1.2. Support technologique

La seconde mission du COB, celle de fournir à l'océanographie un support technologique, est rendue possible grâce à l'implantation d'un département technique dont le rôle consiste à traduire en langage technique les besoins et les idées exprimées par les Scientifiques et les exploitants, de définir ensuite les spécifications des matériels à réaliser, enfin et surtout, d'assurer les essais, la recette et la qualification des matériels aussi bien dans le domaine des équipements d'exploitation que dans celui de l'instrumentation hautement spécialisée, nécessaire à la recherche. Une des responsabilités du COB sera de donner ou non, de façon officielle, l'assurance de la qualité des matériels réalisés.

L'industrie y trouvera son compte, pouvant s'adresser à un organisme centraliseur responsable et compétent qui lui confiera, chaque fois que cela sera possible, la réalisation de certains projets.

### 1.3. Bureau National des Données Océaniques (BNDO)

Ce bureau doit assurer 3 tâches dont l'ampleur va croître considérablement : collecte et traitement des données, centralisation des données, documentation.

En ce qui concerne le premier point, il est clair que la multiplication des observations et des mesures, tant à bord des navires que des bouées - laboratoires, des bouées automatiques ou des stations littorales, pose le problème de leur transmission à un Centre de traitement et d'exploitation susceptible de les traiter dans un délai convenable.

Ce traitement suppose l'existence d'équipements de calcul de grande puissance.

Les données, une fois traitées, doivent pouvoir être enregistrées et restituées facilement sur demande des utilisateurs. Ceci implique la disposition d'ordinateurs équipés de mémoires de masse en liaison directe avec les autres Centres nationaux et internationaux.

Enfin, fournir aux chercheurs et aux techniciens la documentation appropriée en temps voulu est l'un des problèmes majeurs auquel sont confrontés aujourd'hui la recherche scientifique et le développement technologique. Il faut donc à l'océanographie un centre documentaire en possession de tous les documents utiles dont la référence et les caractéristiques puissent être mises en mémoire dans un ordinateur. Afin de ne pas disperser les moyens électroniques de traitement, de calcul et de documentation (moyens qui présentent de nombreux éléments communs tels que l'unité centrale et certains périphériques), il y a lieu d'associer étroitement le centre documentaire au centre de données.

#### 1.4. Base d'opérations et base logistique

Sur le plan technique, le COB assure la maintenance et la disponibilité des bâtiments et engins basés à BREST et qui appartiennent au CNEXO : le "JEAN CHARCOT", le "NOROIT", la Vedette, et par la suite, navires océanographiques polyvalents de recherche, d'observation, d'intervention et de soutien.

Sur le plan opérationnel, le COB assure la préparation des campagnes qui, jusqu'à présent, a toujours présenté de grosses difficultés entre les équipes venant de laboratoires différents embarquant pour une mission commune. Pour qu'une campagne ait un bon rendement, il est en effet nécessaire de mettre sur pied, avant le départ, un programme très minutieusement détaillé avec les différentes hypothèses de travail, correspondant aux aléas qu'il est possible de rencontrer, et également et surtout, d'accorder les méthodes de travail sous l'autorité d'un Chef de mission unique, condition très souhaitable à terre et absolument indispensable à la mer.

## 2 - ORGANISATION ET EFFECTIFS DU COB

### 2.1. Organisation du Centre

Elle a été définie bien entendu en fonction des missions énumérées ci-dessus.

2.1.1. L'établissement a, à sa tête, un Directeur choisi et nommé par le Directeur Général du CNEXO, dont il dépend directement.

La Direction du COB s'appuie pour le fonctionnement et la gestion d'ensemble du Centre sur deux Services dits périphériques :

.../...

- . Le Service Administratif et Financier
- . Les Services Généraux.

### 2.1.2. Le Service Administratif et Financier

Service de soutien sur le plan général de l'Administration, le SAF est particulièrement chargé des fonctions suivantes :

- . Gestion du personnel
- . Budget et comptabilité.
- . Approvisionnements et contrats
- . Magasinage et stockage

Le SAF dispose à cette fin d'un magasin-Entrepôt et de surfaces de stockage en plein air.

- . Gestion du Restaurant et de la Maison d'Accueil (à partir de fin 1972, début 1973), dont la construction est actuellement en cours à l'extrémité Sud du Centre, en bordure du goulet.

### 2.1.3. Les Services Généraux

La mission de cette unité est d'assurer :

- . La mise en oeuvre des installations et équipements d'intérêt commun,
- . L'entretien de l'ensemble du Centre et des éléments maritimes qui lui sont rattachés,
- . Certaines fabrications pour les autres Unités.

Les Services Généraux disposent à cet effet, d'ateliers spécialisés dans les différentes branches techniques : mécanique, électricité, électronique, etc... les réalisations importantes étant, de toute façon, sous traitées à des entreprises locales.

### 2.1.4. Les Unités "productives"

Il s'agit là des Services qui ont chacun pour attribution de satisfaire à l'une des quatre grandes missions du COB énumérées au § 1 :

- "Groupe Scientifique" ayant actuellement à sa disposition trois bâtiments nécessaires à ses travaux :
  - . Laboratoire de Biologie, bâtiment à un niveau,
  - . Hall expérimental d'Aquaculture, spécialement aménagé,
  - . Laboratoire (bâtiment à deux niveaux) de Géophysique, de Physique et d'Instrumentation.
- "Technologie et Développement Industriel" qui possèdera :
  - . Un bassin d'essai long de 50 m, large de 12m50 sur une profondeur maximum de 20 m. Cette installation couverte, alimentée en eau de mer permettra, dans de très bonnes conditions d'environnement logistique et climatiques, les essais de fonctionnement, la mise au point des méthodes d'intervention et les mesures sur les matériels immergés pour essai.

.../...

Ce bassin sera desservi par un portique de 20 T et de 8 m sous crochet et par une passerelle permettant l'accès à toute la surface du plan d'eau.

- . Un laboratoire de qualification de matériel qui s'étend sur une surface couverte d'environ 1400 m<sup>2</sup>, et comprend 4 zones :

Une zone d'essais mécaniques avec en particulier les chambres d'épreuves en pression ;

Une zone d'essais en ambiances climatiques ;

Une zone d'essais en ambiance saline (pour les études simulées de tenues des matériels à la corrosion par saumure et brouillards salins) ;

Une zone laboratoire pour l'étalonnage des sondes et des appareils de mesure.

- "Bureau National des Données Océaniques" doté d'un ordinateur puissant : C 2 1 - 10.070 et de locaux adaptés pour les problèmes de Documentation.
- "Sections Navires" chargée d'assurer la mise à disposition des moyens à la mer au bénéfice des différents Services intéressés du Centre, ainsi que des organismes extérieurs.

## 2.2. Effectifs

Il est difficile d'aborder ce problème délicat et vraisemblablement moins bien connu du grand public. Il faut, en effet, insister sur le fait que les effectifs sont relativement faibles (actuellement de l'ordre de 150 personnes dont une centaine CNEEXO) et que la plupart des tâches d'exploitation du Centre sont confiées à des entreprises extérieures.

L'ensemble de ces raisons permet d'expliquer que les possibilités de recrutement du COB ne sont pas étendues d'autant plus que les besoins se situent le plus souvent au niveau de personnels très spécialisés en Océanologie. Notons cependant, car l'élément est d'importance, que plus de la moitié des effectifs CNEEXO est d'origine bretonne (départements de l'Ouest) et que près du quart est finistérien.

Il convient, en conclusion, de considérer que le COB est un établissement pilote, unique en France, et dont la Commune de PLOUZANE peut à juste titre s'enorgueillir.

\* \*  
\*

Une opération "Portes Ouvertes" aura lieu les Samedi 15 et Dimanche 16 avril 1972, afin de permettre à la population de la région brestoïse de prendre contact avec le Centre et de se rendre compte par elle-même des réalisations qui y ont été effectuées dans le cadre des missions qui ont été évoquées ci-dessus.

## QUI ETAIT SAINT-SANE ?

De mémoire de Plouzanéens, on a toujours vu une tromé-  
nie à PLOUZANE, et de fait, ce pèlerinage à la fontaine de  
Saint-Sané, au Chloastr, se déroule traditionnellement à la  
Pentecôte, lors du grand Pardon, et cela de temps immémorable.  
Ce jour là, toutes les croix, bannières, oriflammes et autres  
statues sont de sortie et le cantique de Saint-Sané est à  
l'honneur, car, par cette procession à travers la campagne,  
on veut honorer la pensée du Saint Patron de la paroisse qui  
évangélisa la contrée et lui donna son nom, il y a de cela  
plus de 1 500 ans.

La vie de Saint-Sané que nous présentons ici est mêlée  
de légende et de vérité historique qu'il est parfois difficile  
de déceler, mais elle ne manque pas d'intérêt et mérite d'être  
connue de tous.

Saint-Sané est né en Irlande, au début du Vème siècle.  
Son père, Herkan et sa mère, Cogella, vivaient alors au pays  
de l'Arackt, dans la région de Limerick (ou province de Munster).  
Il n'aurait pas été difficile pour personne avertie, d'imaginer,  
du moins en partie, ce que serait le destin de cet enfant  
qu'attendait Cogella. En effet, durant le temps de grossesse,  
plusieurs signes miraculeux s'étaient ainsi produits, ne lais-  
sant nul doute sur l'identité de l'enfant qui allait naître.

De fait, Saint-Sané fut élevé suivant les principes de  
la religion catholique, et, tout enfant qu'il était, ne tarda  
pas à montrer un grand zèle au service de Dieu et pratiquait  
déjà le jeûne et l'abstinence : c'est ainsi qu'un jour, voyant  
sa mère déjeuner de bon matin, il lui fit remarquer, avec res-  
pect toutefois, que Dieu avait laissé un temps pour donner de  
l'avoine à cet âne (il parlait du corps), mais qu'il fallait  
d'abord songer à nourrir l'âme, comme la plus noble.

Les parents, édifiés par la conduite de leur fils,  
résolurent de l'envoyer faire des études, afin qu'il se péné-  
trât des Saintes Lettres et bientôt Sané devint tout autant  
renommé par sa doctrine que par sa sainteté et déjà, dans tout  
le pays on le vénérait. Pourtant ses études achevées, il revint  
chez ses parents où il vécut dans la contemplation des choses  
divines et dans l'étude des Saintes Ecritures.

Herkan et Cogella ne comprenaient pas cette attitude  
de leur fils, celui-ci en effet ne pensait qu'à prier et ne  
participait absolument pas à leurs peines ni à leurs travaux.  
Un jour ils s'indignèrent et voulurent une fois pour toutes,  
le lui faire comprendre : ceci se passait au cours d'un démé-  
nagement ; mais Sané ne se troubla pas et demanda seulement  
qu'on lui laissât sa part à porter. Ce qui fut fait. Et sur  
le soir, enfin Sané se décida, mais tous les meubles furent  
miraculeusement transportés là où il le fallait, à la grande  
stupéfaction de toute la famille. A partir de ce moment, nul  
n'osa déranger Sané lorsqu'il priait.

.../...

.../...

Par la suite, Sané devait lui-même accomplir de nombreux miracles qui le firent connaître et honorer de toute l'Irlande. Mais devant cette popularité croissante, il préféra se retirer du monde, afin de pouvoir se consacrer entièrement au service de Dieu. Et c'est ainsi, qu'après avoir groupé autour de lui quelques jeunes gens poussés par une même expérience, il s'isola dans un endroit désert où il construisit un petit monastère.

Or, en ce temps-là, Saint Patrice était évêque d'Irlande. Il en avait commencé l'évangélisation, mais, sentant sa fin approcher, il fit venir Sané de son monastère, et l'ayant ordonné prêtre, il lui demanda de continuer l'oeuvre qu'il avait entreprise. Il convoqua le chapitre des chanoines et leur demanda d'élire Sané comme son successeur à l'évêché, ce qui fut fait. Il fut nommé à l'unanimité, évêque et digne successeur de Saint Patrice.

Celui-ci décédé, Sané acheva l'oeuvre d'évangélisation et finit par arracher entièrement l'Irlande à l'idolâtrie. Il visitait fort soigneusement son diocèse, multipliant les miracles, rendant la justice : à ce sujet, on lui attribue l'utilisation d'un collier de fer que l'on passait autour du cou de la personne qui passait devant le tribunal. Ce collier se resserrait jusqu'à l'étrangler, si la personne en question mentait.

Désormais, poussé par un profond désir d'évangélisation, Sané résolut de quitter l'Irlande pour se diriger vers une contrée encore païenne. Il s'embarqua donc avec quelques moines et partit pour une destination inconnue. Les vents et les courants marins le portèrent vers les côtes léonardes et le petit groupe débarqua, après un voyage sans histoire, en baie de PLOUZANE, sur le rivage du Bas Léon. Ils se mirent aussitôt à progresser vers l'intérieur des terres, et arrivèrent à l'endroit où se trouve actuellement l'église paroissiale de PLOUZANE. Là se dressait à l'époque, un temple druidique consacré aux Faux Dieux. Sané n'alla pas plus loin et commença sur le champ à prêcher et à instruire ces populations idolâtres. La légende dit qu'il les convertit en très peu de temps et qu'il purifia le temple afin d'y dire la messe. Entre temps, il avait bâti son monastère au lieu appelé depuis "Ar Chloastr". C'est là qu'il se retrouvait pour prier avec les moines qui l'avaient accompagné. On dit également qu'il y fit sourdre une source où il baptisait les catéchumènes.

Il se trouvait en ce temps là que, dans l'épaisse forêt avoisinante appelé "Luces" s'élevait aussi un autre temple dédié aux Faux Dieux. Sané eut tôt fait de le reconvertir en église, après en avoir converti les fidèles, donnant ainsi, par le fait même, un noyau à ce qui allait plus tard devenir LOC-MARIA-PLOUZANE.

.../...

.../...

Les deux croix grossièrement taillées que l'on découvre précisément au bourg de LOC-MARIA auraient été plantées du temps de Saint-Sané. Elles furent déplacées depuis, mais pendant longtemps, l'espace qu'elles délimitaient étaient un lieu d'asile à tout homme poursuivi par d'autres, quel que fut le délit commis. On les appelait Menehy Saint Sané.

Lorsque enfin, toute la région fut convertie et que le culte des fausses divinités eut à jamais disparu, Sané résolut de quitter ce pays afin de retourner en Irlande, au grand désarroi des Bas Léonards qui le virent s'en aller. Pourtant, il devait mourir peu de temps après son retour dans son pays d'origine, aux environs de l'an 400. Une foule immense assista à ses funérailles, célébrées dans sa cathédrale. Son corps fut transporté sur l'île d'Inis Kaha, dans l'estuaire du Shannon où il fut enseveli.

Depuis de nombreux miracles se sont accomplis sur son tombeau, tandis qu'à PLOUZANE, Saint-Sané restait un objet de particulière vénération, et aujourd'hui encore, une grande partie de la population lui rend hommage en participant chaque année à la troménie qui se rend sur les lieux où il vécut il y a plus de 1 500 ans.

Extrait du journal 'TAN" n° 2.

\* \* \*

\*

#### DEMANDES DE CARTES D'IDENTITE

Tous les ans, le Service des cartes d'identité de la Sous-Préfecture est surchargé à l'approche des examens et des vacances d'été.

Si vous prévoyez la nécessité d'une carte d'identité cet été, n'attendez pas le dernier moment pour faire la démarche nécessaire.

Pièces à prévoir : 1 timbre fiscal à 10 F.  
2 photos  
1 autorisation parentale pour les mineurs  
1 demande à remplir en mairie par l'intéressé.

Pièce à présenter : le livret de famille.

\* \* \*

## THEATRE D'EXPRESSION CORPORELLE

pour les enfants, le samedi-après-midi par J.P. KERMARREC

---

d'après la Technique d'Education artistique  
de Michel Small,

### POURQUOI CES SEANCES D'EXPRESSION LIBRE ?

Dans l'aire de la ferme, dans un champ, dans sa chambre ou sur le trottoir, dans la cour de l'école ou sur la plage, l'enfant joue. A quoi joue-t-il ? Bien sûr au foot, aux billes, à la corde à sauter, à "chat perché", etc... mais aussi aux cow-boys, aux indiens, à Robin des Bois, à l'épicière, au médecin, au papa et à la maman.

Les enfants sont des adultes en puissance. Toutes leurs aspirations vont vers l'inaccessible univers des hommes. L'enfant joue à l'adulte à travers ce qu'il a de plus représentatif ; il "dramatise" en quelque sorte pour se donner l'illusion qu'il est libre, qu'il commande ou qu'il décide. L'adulte doit à ces jeux de l'enfance la plus grande part de sa formation sociale ; il s'en souvient inconsciemment en achetant pour ses enfants panoplies, dinettes ou poupées. Or, si l'enfant éprouve une certaine joie à posséder ces accessoires de jeux, il peut très bien s'en passer. Le fouet en simili cuir noir et or de Zorro, sera, une fois perdu, remplacé par une ficelle, voire une vulgaire brindille ; l'objet a été vu, enregistré dans ses moindres détails, il n'est plus absolument nécessaire, on le recrée avec si peu de choses...

Ce que l'enfant voit est vrai, or il voit tout ce qui est susceptible d'être utile à son jeu : une vieille roue entre ses mains lui suffit pour imaginer le reste de la "Ford" qu'il est en train de conduire sur la piste du Mans. L'enfant se raconte une aventure et la met en scène avec tout ce que cela comporte de dons créateurs : un simple schéma suffit à reproduire le décor idéal, et nous avons tous vécu dans ces confortables "maisons" tracées à la craie sur le trottoir, nous avons tous voyagé dans ces autos creusées dans le sable de la plage.

Tout n'est-il pas possible dans le monde de la fiction ?

Hélas ! peu à peu ce monde dans lequel l'enfant peut s'enfermer à volonté disparaît sous le poids des études, des contraintes sociales, des conventions et des devoirs : l'optique réaliste de l'adulte supprime progressivement le rêve de l'enfant.

Il serait impardonnable de laisser tarir cette source d'énergie créatrice sans essayer de la canaliser, dans un but éducatif, vers l'épanouissement de la création artistique. Il faut conserver à l'enfant ce pouvoir d'évasion qu'il rencontre dans le monde du jeu et lui faire découvrir des techniques susceptibles de lui faire prendre conscience de ses possibilités instinctives et cultiver en lui toutes les qualités qui feront de lui un créateur. Dans ce but, et ce but seul, le jeu dramatique est l'un des plus sûrs moyens de conserver à l'enfant ce goût de la création généreuse que lui procure le jeu, en développant ses qualités d'imagination, de réflexe, de sensibilité, de sens social, dans le libre épanouissement de son corps et de son esprit.

.../...

.../...

### COMMENT CELA SE PASSE-T-IL ?

Tout art est expression. L'art dramatique exploite le domaine du geste et de la voix. Les possibilités créatrices du geste seul sont telles qu'elles constituent à elles seules, un art d'expression dite "corporelle" dont la technique donne naissance à la pantomime ou au mimodrame. De même que l'athlète sur le stade recherche par un entraînement intensif la perfection du geste qui lui permettra de battre son propre record, de même le mime tend à cette perfection pour mieux exprimer ce qu'il veut faire comprendre ce qu'il éprouve au fond de lui-même. Et pour pouvoir se développer dans ces deux sens, physique et psychique, il faut :

- permettre à l'enfant de se libérer, jouer le jeu, et le jouer le mieux possible est la voie la plus sûre pour le faire "sortir de lui-même", retrouver une nature généreuse qui se cache trop souvent derrière des conventions imposées par la société, donner libre cours à une imagination créatrice pure parce que non conformiste.

- que l'enfant se construise une base solide, stable. Cette discipline corporelle, cet entraînement affectif, il l'exige de lui-même dans ses jeux : on ne dit pas "pouce" pour rien, on tente d'aller le plus loin possible. N'importe quel enfant se révèle dans la discipline du jeu, sous un nouveau jour parce que dans l'action, il prend conscience de la valeur de chacun de ses gestes et analyse instinctivement l'utilité.

L'enfant a vite compris qu'il n'est pas une marionnette et s'il veut exprimer tout ce qu'il a à dire, il lui faudra petit à petit faire appel à tout ce qu'il possède d'imagination, de réflexion, d'observation, de sensibilité mis au service de tous les muscles de son corps.

### Nous ne faisons pas d'exercice mais des jeux

- Les enfants devront avoir une tenue de jeu : culotte de gymnastique (filles et garçons), col ouvert pour mieux respirer, aux pieds des chaussons, des espadrilles ou pieds nus, mais pas de souliers. L'enfant a besoin de se sentir à l'aise.

- les enfants devront se fabriquer un masque de jeu personnel. Ce masque n'a pas besoin de revêtir une expression particulière, il est surtout destiné à cacher le visage. Qu'il soit en papier collé, en carton ou en feutrine, peu importe. L'enfant le décorera comme il l'entendra.

### OU CELA SE PASSE-T-IL ?

Demeure le problème du local. Il faut un lieu tranquille, sans badauds qui ne peuvent qu'indisposer la libre expression des enfants, même s'ils gardent le silence. D'une façon générale, il suffit d'une pièce assez vaste, salle de jeux ou classe vide. La scène du patronage était l'idéal l'année dernière... Les enfants doivent se sentir chez eux de manière à ce que la séance se déroule dans un esprit de franche gaité, mais aussi et surtout dans le calme, facteur fondamental de toute création artistique.

Nous remercions vivement Madame LAREUR pour le Bourg et Monsieur et Madame GOURVENNEC pour La Trinité qui nous ont aidés dans ce sens en mettant un local à la disposition des jeunes, pour cette activité du samedi après-midi.

-----

## - LES GITES RURAUX -

-----

Un nouveau mode de vacances se répand rapidement et mérite d'être mieux connu : les gîtes ruraux ; il convient à la situation de notre commune qui permet de répondre aux désirs des familles de plus en plus nombreuses à la recherche de cet hébergement touristique.

Il s'agit de logements meublés, aménagés dans les dépendances d'une exploitation agricole, en vue de la location pendant les vacances. Mais un gîte peut être créé en dehors d'une exploitation pourvu qu'il soit situé dans une zone rurale.

Il n'en existe que 2 à PLOUZANE, cela est insuffisant mais démontre la perspicacité des premiers qui ont tenté l'expérience - très concluante à en juger par les nombreuses demandes qui ne peuvent être toutes satisfaites. L'un d'eux a obtenu 40 demandes l'an dernier, pour 3 seules ayant pu être considérées.

Dans le département, il y a 300 gîtes ruraux (surtout dans le sud). Les prévisions sont basées sur 1000 dans 3 ou 4 ans et il en faudrait 10 000 pour 1985. Soyons raisonnables et souhaitons qu'à PLOUZANE il y en aura bientôt... une douzaine!

Ce tourisme de genre nouveau, recherché, est à considérer comme n'importe quelle autre activité économique et peut s'adapter à des situations différentes. Des petites exploitations agricoles disparaissent tous les ans, des granges, des "Ty Fourn", des bâtiments sont ainsi laissés sans utilisation. Il serait possible de les transformer pour accueillir les vacanciers. Leur restauration en gîtes peut être aidée par des subventions du Ministère de l'Agriculture et les prêts spéciaux du Crédit agricole.

Pour bénéficier des avantages qui s'y rattachent, il faut:

- être agriculteur ou bénéficiaire de subventions prévues par le Ministère de l'Agriculture en la matière, exploitant retraité, aide familial, artisan rural.

- disposer d'un habitat rural restauré selon les normes en vigueur (pensons aux pêcheurs côtiers qui aménagent sans gros frais les dépendances de leur habitation pour la saison).

Le premier avantage des gîtes est de conserver le patrimoine immobilier et de le mettre en valeur. Mais les gîtes sont-ils rentables ? Comme toute nouvelle expérience, les débuts le paraissent peu en rapport avec les frais récemment engagés. Cependant, il est prouvé que les diverses régions rurales de France qui l'appliquent depuis plusieurs années, en soulignent réellement le caractère très valable. Les prix sont libres. Le séjour pour une famille dans un gîte rural moyen, est de l'ordre de 280 Francs par semaine, nourriture non comprise.

.../...

.../...

Cette expérience semble avoir la faveur des propriétaires, surtout des cultivatrices dans le vent, qui l'ont tentée. Les usagers sont aussi très satisfaits car ils retiennent leur place pour l'année suivante, ayant trouvé dans la campagne ce qu'ils recherchaient : le calme, l'espace, l'air pur et la mer.

Quoiqu'il en soit, les gîtes ruraux constituent une formule intéressante pour le développement du tourisme rural tant à l'intérieur des terres que près de la côte. Espérons donc une poussée nouvelle de ces réalisations car PLOUZANE en expansion constante ne pourrait que se parer d'un attrait nouveau et donc, à tous égards, d'un enrichissement certain.

Cela vaut la peine qu'on y réfléchisse.

-----

**A QUI S'ADRESSER :**

- Direction départementale de l'Agriculture, rue de Kérivoal - 29S - QUIMPER
- Centre d'Etudes pour le Développement du Tourisme en Milieu Rural, 32, rue de Brest - 29S - QUIMPER.

-----

**A L'AMICALE LAIQUE DE LA TRINITE**

L'Amicale Laïque de la Trinité en PLOUZANE voit grossir chaque année le nombre de ses adhérents.

En janvier 1972, 280 personnes ont leur carte de l'Amicale et s'intéressent aux différentes activités dans un esprit laïque, c'est à dire en dehors de toutes considérations politiques, philosophiques ou religieuses.

**Activités pratiquées :**

- gymnastique féminine le mardi soir.
- gymnastique pour les enfants le samedi après-midi.
- foot-ball et basket le jeudi et le samedi
- une section de modelage et de céramique va démarrer incessamment.
- ping-pong tous les jours de la semaine, et en particulier le mardi et le mercredi pour le championnat.

A ce propos, signalons que trois pongistes de la Trinité sont qualifiés pour le championnat de Bretagne à VANNES.

-----

## PARLONS FINANCES

A un moment de l'année ou vous venez de faire un point de votre budget familial grâce à ces fameuses déclarations de revenus, nous avons pensé que vous seriez peut-être plus intéressés par le budget de votre commune.

Bien sûr, comme toutes les communautés, qu'elles soient sportives, culturelles ou autre, quand arrivent le mot du trésorier et son bilan, tout le monde est un peu noyé dans les chiffres et ne prête qu'une oreille polie mais très distraite.

Nous essayerons donc d'être le plus bref possible en ne donnant qu'une vue générale de nos finances; si parmi vous quelques spécialistes étaient vraiment intéressés, ils ont, ou bien assisté déjà au vote du budget, ou bien la possibilité de se renseigner en mairie.

Notre budget communal est donc en fait, une prévision de gestion pour l'année à venir, en tenant compte des dépenses de l'année passée et des prévisions de recettes de l'année à venir.

Tout comme votre budget familial, nous le divisons en deux parties :

1°) Le Fonctionnement

Dépenses inévitables d'eau, d'électricité, de chauffage, salaire du personnel, fournitures, écoles, etc...

2°) Les Investissements

Soit les travaux neufs ou grosses réparations, non pas que nous voulons, mais plus exactement que nous pourrons faire, compte tenu des recettes.

1°)

F O N C T I O N N E M E N T	
Dépenses	Recettes
Services fournitures)	Produits exploitation)
Personnel ) 509 464:	ou domaniaux ) 563 690:
Impôts )	Subventions - taxes )
	Impôts indirects )
Participation )	
SEAB - CES ) 114 706:	Centimes )
	(impôts directs) ) 408 104:
Frais financiers 140 432:	
(emprunts)	
Prélèvement pour )	
investissement ) 207 192:	
TOTAL..... 971 794:	TOTAL..... 971 794:

.../...

2°)

I N V E S T I S S E M E N T S	
Dépenses	Recettes
Remboursement emprunt 149 776:	Prélèvement sur )
Mobilier école et 26 000:	fonctionnement ) 207 192
mairie	Emprunt 50 000
Travaux grosses répar. 24 416:	
Travaux groupe scol. 7 000:	
Voirie 50 000:	
TOTAL..... 257 192:	TOTAL..... 257 192

Quelques commentaires s'imposent :

1°) En définitif, le montant total du budget pour 1972 s'élève à 971 794 F soit 30 % d'augmentation par rapport à 1971.

Ces 30 % se décomposent en:  
16 % d'augmentation des centimes  
et 14 % d'augmentation des taxes, subventions, produits...

Est-ce à dire que notre impôt à la commune va augmenter de 16 % ? Non, rassurez-vous, c'est la masse globale qui augmente, mais comme fort heureusement, la population imposable a augmenté de 30%, votre participation aux impôts de la commune doit avoir tendance à diminuer.

### 2°) Frais financiers - Emprunts

Vous vous demandez peut-être pourquoi ils figurent dans les deux rubriques ?

En fait, dans le fonctionnement nous payons les intérêts et dans les investissements, les remboursements d'emprunts.

### 3°) SEAB - CES

En clair, ces dépenses comprennent notre participation au Syndicat d'Equipement de l'Agglomération Brestoïse, style répurcation - eau - électricité, etc... et d'autre part, pour les collèges d'Enseignement Secondaire de Kéranroux et St Pol Roux, les frais de fonctionnement pour nos élèves qui fréquentent ces écoles.

Comme vous le voyez, il n'y a rien de changé, le budget est le grand mur auquel se heurtent nos projets. Essayez tout de même de ne pas trop confondre cet "empêcheur de danser en rond" avec les gens qui essaient de toutes leurs forces de le rendre plus humain.

-----

## MAIRIE PROVISOIRE

Depuis le 10 mars, les services de la Mairie sont transférés dans un local provisoire près de l'ancien patronage. Les raisons de ce transfert n'échappent à personne : les activités se multiplient - les différentes permanences, celle du Percepteur le quatrième jeudi du mois, de l'Assistante Sociale de Brest-St-Pierre le premier mercredi du mois pour les consultations de nourrissons, les diverses réunions perturbent le secrétariat dans un local non approprié, et nuisent au rendement des services.

Bien sûr, la construction d'une mairie neuve eût été idéale. Or, l'édification d'un bâtiment administratif demande un délai assez long. L'équipe municipale considérant l'urgence, a opté pour une construction provisoire.

Toute modeste qu'elle soit, celle-ci offre une disposition fonctionnelle. Vous y trouverez un bureau Etat-Civil avec une partie attente. Le Maire et le secrétaire disposent d'un bureau personnel ; enfin la grande salle de mariage sert, en outre, aux réunions du conseil et aux permanences.

La satisfaction de disposer d'un local mieux adapté aux activités communales, ne nous fait pas perdre de vue la nécessité de poursuivre les démarches en vue de la construction d'une mairie répondant aux besoins d'une commune en pleine expansion comme la nôtre.

### AVIS AUX NOUVEAUX PROPRIETAIRES

La Loi n° 68-108 du 2 février 1968, fait obligation aux propriétaires de souscrire une déclaration pour les constructions nouvelles, pour les changements et transformations intervenant dans les habitations anciennes.

Cette déclaration doit être produite dans les trois mois de l'achèvement de travaux et remise, soit à la mairie de la situation des biens, soit pour les communes de moins de 5 000 habitants, au service du cadastre, Cité Administrative, Square Marc Sangnier à BREST.

Le défaut de production de cette déclaration dans les délais prescrits peut donner lieu aux différentes amendes fiscales prévues par le code général des Impôts.

### DATES DES VACCINATIONS

<u>AU BOURG (Mairie)</u>	:	<u>LA TRINITE (groupe scolaire)</u>
VARIOLE : 12 avril à 10h30	:	VARIOLE : 16 mars à 10h
TETRACOQ : 19 avril à 10h30	:	TETRACOQ : 13 avril à 10h30 (jeudi)
ou 17 mai à 10h30	:	ou 10 mai à 10h30 (mercredi)
DTPOLIO : 21 juin à 10h30	:	DTPOLIO : 10 juin à 10h30 (jeudi)
+ rappel 1an-5ans	:	+ rappel 1an et 5 ans.

Les séances de vaccinations ont été supprimées à la Trinité en 1970 et 71, vu le peu de personnes à présenter leurs enfants. Elles seront reprises cette année, et il est souhaitable que le nombre de vaccinations enregistrées justifie le déplacement du Docteur et du personnel du Centre de SAINT-PIERRE.